



Taxe sur les vehicules polluants

Par Tourrettes36

Bonjour

Je possédais un véhicule Hyundai Santa Fe , pour lequel depuis 4 ans , je payais la taxe de 160 ? par an . J'ai vendu ce véhicule en juin 2017.

Dois-je malgré tout payer cette taxe de 160 ? , encore cette année 2017 ?

Merci pour votre réponse .

cordialement

Tourrettes36